De l’ornementation à l’automatisme. *Cursus* rythmique et écriture semi-formulaire (XII^{e}-XIV^{e} s.)

lundi 1er juillet 2013, par Benoît Grévin

« Rythmes et Croyances au Moyen-Âge »

Journée d’études organisée par Marie Formarier et Jean-Claude Schmitt

23 juin 2012 – Paris

Présentation : Cette journée d’études a eu pour objectif de faire dialoguer les diverses disciplines concernées par le rapport entre rythmes et croyances au Moyen-Âge. Elle a accueilli des historiens, des anthropologues, des sociologues, des philologues et des linguistes. Présents dans la langue latine et les langues vernaculaires, dans la rhétorique du sermon, la prière et le chant, dans les attitudes et les gestes, dans les rues et les églises, les rythmes sont partout au Moyen-Âge : comme aujourd’hui, sans doute, mais suivant des modalités probablement différentes, propres à la société médiévale. Qu’ils soient naturels ou acquis au terme d’un apprentissage, les rythmes ponctuent l’espace-temps médiéval ; les étudier, c’est apporter un nouvel éclairage sur les représentations sociales des rapports entre croyances et savoirs, entre savoirs profanes et savoirs religieux, entre science et spiritualité. Plus spécifiquement, en quoi les rythmes font-il partie, au Moyen-Âge, des techniques du « faire-croire » ? Dans ce cadre, quelles sont les modalités de leur transmission, de leur production de leur diffusion et de leur circulation ? En quoi ces modalités sont-elles infléchies par les mutations politiques, sociales, culturelles et linguistiques que connaît le Moyen-Âge ? En quoi sont-elles imprégnées de l’héritage antique ? Les rythmes sont-ils toujours du côté des ceux qui savent « faire croire » ? Il nous faut préciser les contours du concept même de rythme : peut-on envisager une définition commune à toutes les époques historiques, la nôtre comprise ? Ou une définition qui vaille pour tous les champs envisagés ? Quelle place et quelle fonction attribuer à d’autres concepts liés (et pourtant bien distincts), comme la mesure, la régularité, la périodicité, la linéarité, la répétition ? Peut-on simplement appréhender les rythmes médiévaux comme une « manière de fluer » ?

14h00-14h30 : **B. Grévin (CNRS / Université Paris-Sorbonne I) : « De l'ornementation à l'automatisme. Cursus rythmique et écriture semi-formulaire (XII^{e}-XIV^{e} s.) »**

Résumé : L'utilisation intensive du cursus rythmique comme ornementation de la prose latine a été rapidement associée à l'expansion de l'ensemble de techniques d'écriture (et de l'idéologie rhétorique) connues au XII^{e}-XIV^{e} siècle sous le nom d'*ars dictaminis*. À partir de la fin du XII^{e} siècle, les commentaires des traités soulignent à quel point cette rythmisation des proses solennelles du pouvoir et du droit étaient devenue un aspect incontournable de la réflexion sur la communication politique et juridique. La standardisation progressive de ces procédés semble avoir abouti au XIII^{e} siècle à des conséquences inattendues, et qui sont encore loin d'avoir été explorées dans tous leurs aspects : la récurrence d'un nombre réduit de schèmes d'ornementations rythmiques, associés à la mémorisation de vocables accentuellement et sémantiquement interchangeables, aurait favorisé chez les *dictatores*, rédacteurs de ces proses rythmées, l'apparition de procédés d'écritures semi-formulaires, conjuguant les caractéristiques et les potentialités de la prose et des écritures formulaires poétiques.